Le journal de

STEENWERCK

1922 - 2022

Centenaire de l'église

Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Bulletin municipal d'information · N° 252 · 2022

L'EDITORIAL DE JOEL DEVOS

INFORMATIONS MUNICIPALES
- Comptes-rendus des conseils municipaux
- Etat-civil
- Le point sur la redevance incitative
- Ateliers Réduction des déchets à Steenwerck
- Inscription au Banquet et Colis des Aînés
- Fête des Associations à Steenwerck
- Centenaire de l'église de la Croix du Bac
- A la rentrée, au CCAS
- Animations proposées par Lys sans Frontières
- Les pépites des archives

SCOLAIRE / JEUNESSE
- Fin de scolarité pour les CM2
- La feuille du Tilleul
- Quoi de neuf à l'école Saint Joseph ?

INFOS DES ASSOS
- Un défi, un espoir pour la vie
- Présentation de la brocante de septembre
- Inscriptions à l'Ecole de Musique
- Rock à Steenwerck
- Fit in Bac
- Conteurs en Campagne
- Don du Sang
- Yoga & Bien-Être
- Steenwerck Fitness
- Musée de la Vie Rurale
- Ducasse de la Croix du Bac

Téléphone : 03.28.49.94.78

Site internet : steenwerck.fr

Infos : contact@steenwerck.fr

: Ville de Steenwerck

Directeur de la publication : Joël Devos
Directeur de la rédaction : Joël Devos
Rédaction : Mairie & Associations
Crédits photos : Mairie & Associations
Secrétariat & Impression : Michel Forceville
Tirage : 1 800 exemplaires
Dépôt légal : Juin 2008
Journal gratuit

Publication disponible en lecture et téléchargement sur steenwerck.fr

La France, la Californie, le Sahel…Partout le thermomètre flambe. L'humanité suffoque, la planète s'embrase, le monde brûle ! Personnes fragiles, agriculteurs, populations menacées par les inondations ou mégafeux, migrants climatiques nombreux sont ceux qui souffrent et en appellent à la protection publique.
Depuis 30 ans le GIEC nous alerte sur l'accélération et les conséquences du réchauffement climatique, de la destruction de la biodiversité… le mécanisme est en train de s'emballer.
Cet été 2022 que nous connaissons est celui de tous les excès dans notre pays et dans notre région avec ses canicules à répétition, sa sécheresse inédite, ses incendies violents et incontrôlés.
S'il est difficile et compliqué de concilier les intérêts souvent divergents entre l'économie et l'écologie nous pouvons, à notre niveau et particulièrement en ce moment de sécheresse extrême, veiller à économiser cette ressource vitale dont les réserves s'épuisent à grande vitesse en attente des précipitations espérées d'automne prochain. Ne plus arroser, privilégier la douche au bain, éviter de laver sa voiture sont autant de moyens simples et à la portée de chacun.

Suite aux tempêtes violentes de début d'année, une expertise a été commandée et réalisée par l'Office National des Forêts concernant les peupliers d'Italie de la rue du Saule. Les deux sujets présentant des faiblesses et des risques de chute ont été abattus, ce bel alignement qui fait la fierté de cette entrée de village peut ainsi être maintenu pour de nombreuses années tout en préservant la sécurité des usagers .

Les accueils de loisirs pour les petits Steenwerckois ont été une pleine réussite et ils ont pu, quant à eux, pleinement profiter des conditions climatiques exceptionnelles de cet été ! Merci à leurs responsables et à leurs animateurs .

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Ces pages ne présentent qu'une synthèse des décisions prises en Conseil municipal. L'intégralité des délibérations et votes de tous les conseils municipaux depuis 2014 est disponible sur le site municipal steenwerck.fr, rubrique *Séances du Conseil*.

Compte-rendu du Conseil municipal du 14 juin 2022

1 - ***Signature d'une convention de partenariat avec le Département du Nord pour l'entretien des circuits pédestres inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.***

M. le Maire présente au Conseil Municipal la convention proposée par le Département du Nord, pour l'entretien des circuits de randonnées inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée pour l'année 2022 dans les conditions suivantes :

- Engagement pour la commune à effectuer, au cours de l'année 2022, le balisage et l'entretien des circuits de randonnée inscrits au PDIPR (Circuit de la Boudrelle, Circuit du Pont de pierre, Promenade en bord de Lys).

- Versement d'une subvention de 785 € par le Département du Nord pour l'entretien des circuits inscrits au PDIPR.

Il est ainsi proposé à l'Assemblée d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention avec le Département du Nord.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

2. - Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1er janvier 2023.

La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente, du secteur public local. Instauré au 1er janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales. Il reprend les éléments communs aux cadres communal, départemental et régional existants et, lorsque des divergences apparaissent, retient plus spécialement les dispositions applicables aux régions. Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à tous les budgets de la Commune à compter du Budget Primitif 2023.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

3. - Adhésion au groupement de commandes relatif à la restauration et à la reliure des actes administratifs

En vertu des dispositions du Code général des collectivités territoriales (art. R.2121- 9), les collectivités et établissements publics ont l'obligation de faire relier les délibérations du Conseil municipal et les arrêtés et décisions du maire. Ces reliures doivent répondre à certaines exigences techniques, précisées dans la circulaire interministérielle du 14 décembre 2010. Cette même obligation de reliure s'applique aux registres d'état civil.

Pour éviter à chaque collectivité de mener sa propre consultation et en vue de garantir des prestations conformes à la réglementation à des coûts adaptés, le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord a décidé de constituer un groupement de commandes dont les objets sont :

- la réalisation de reliures administratives cousues de registres ;
- la restauration de documents d'archives et/ou de registres anciens ;
- la fourniture de papier permanent.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer à ce groupement de commandes.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

4 - Actualisation du tableau des effectifs.

Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'actualisation du tableau des effectifs :

1-Inscription du poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe à temps complet,
2-Suppressions des postes d'adjoint administratif à temps complet et d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les propositions énoncées, de modifier le tableau des emplois et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

5 - Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels de remplacement.

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L.332-13 du code précité pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

6 - Délibération ponctuelle portant création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir le renfort du service de cantine scolaire dont les effectifs d'enfants augmentent, il est proposé au Conseil Municipal la création à compter du 1er septembre 2022 d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 28 heures.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

7 - Délibération portant création d'un emploi non permanent pour mener à bien un projet ou une opération identifiée.

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour mener à bien un projet, à savoir :

- Montage d'un projet de mercredis récréatifs (aspect organisationnel, financier, enjeux, réponses à la demande potentielle…)
- Projet recyclage, sensibilisation et mise en place d'actions auprès des enfants et différents acteurs, en lien avec la mise en place de la REOMI sur la commune,
- Collaboration avec la responsable du service jeunesse sur le Projet éducatif Territorial,
- Construction du projet pédagogique dans le cadre des accueils collectifs de mineurs et coordination des accueils extrascolaires tout au long de l'année dans le cadre d'une réflexion sur la continuité pédagogique, en lien avec la responsable du service jeunesse.

Il est proposé au Conseil Municipal de créer à compter de la rentrée scolaire 2022-2023 un emploi non permanent de gestionnaire de projets et coordinateur extrascolaire, contractuel relevant de la catégorie hiérarchique *C* à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 28 heures.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

8 - Délibération relative à l'adhésion au dispositif interne de signalement des atteintes à l'intégrité physique, des actes de violence, de harcèlement, de discrimination, d'agissements sexistes, de menaces ou tout autre acte d'intimidation du CDG59.

Le dispositif interne de signalement du Cdg59 prévoit une prestation socle comprenant :
- le recueil par une cellule d'écoute des signalements effectués par les agents s'estimant victimes ou témoins d'actes de violence, de harcèlement, de discrimination et d'agissements sexistes du Cdg59
- une double procédure d'orientation des agents s'estimant victimes de tels actes ou agissements par une cellule de signalement :
- vers les services et professionnels compétents chargés de leur accompagnement et de leur soutien,
- vers les autorités compétentes pour prendre toute mesure de protection appropriée et pour assurer le traitement des faits signalés.

L'autorité territoriale, au-delà de ses obligations légales en matière de protection de la santé physique et mentale des agents est tenue d'informer les agents placés sous son autorité de l'existence du dispositif de signalement ainsi que sur les procédures mises en place et les modalités d'accès.

Il est proposé au Conseil Municipal de confier au Cdg59 le dispositif et d'approuver la convention d'adhésion.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

9 - Tirage au sort du jury criminel pour l'année 2023.

Considérant qu'il convient de procéder au tirage au sort du jury criminel pour l'année 2023, il est proposé au Conseil Municipal d'établir la liste préparatoire, de procéder au tirage et d'avertir les personnes concernées.

Délibération adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal

Compte-rendu du Conseil municipal du 29 juin 2022

1 - Avis du conseil municipal – enquête publique sur la demande présentée par la GAEC du CRUSOBEAU en vue d'enregistrer un élevage porcin de 1864 animaux-équivalents à STEENWERCK

La GAEC DU CRUSOBEAU à STEENWERCK souhaite développer son activité d'élevage porcin sur litière accumulée. L'exploitation est enregistrée actuellement pour 1357 animaux-équivalents porcs. Le projet consiste à :

- Accroître un élevage naisseur-engraisseur ;
- Elever tous les porcs nés sur l'exploitation, nourris avec les céréales de l'exploitation ;
- Elever les porcs dans des bâtiments aux normes bien-être ;
- Construire des bâtiments neufs afin d'économiser l'énergie d'une surface de 1506,12 m² de surface de plancher ;
- Récupérer les eaux pluviales ;
- Epandre les effluents produits de l'exploitation (fumier et lisier de porcs) sur les terres de l'exploitation dont la surface épandable sur la commune est de 27,63 ha pour une superficie totale d'épandage de 97,05 ha ;
- Respecter les normes sécuritaires et environnementales.

Un permis de Construire a été déposé le 17 février 2022 en mairie pour la construction d'une porcherie de 1506,12 m². Ce dossier est actuellement en cours d'instruction. Après projet, la capacité maximale de l'élevage porcin sera de 1864 animaux-équivalents porcs.

Les bâtiments seront aménagés de la manière suivante :

- une salle de maternité bien-être de telle sorte que les truies pourront se déplacer en liberté ;
- des salles d'engraissement, dans lesquelles les animaux seront logés sur caillebotis intégral ainsi qu'en litière accumulées.

Considérant qu'il s'agit d'une demande d'enregistrement pour un atelier porcin de 1864 animaux-équivalents, le projet est soumis à une enquête publique qui se déroule du lundi 20 juin 2022 au jeudi 21 juillet 2022 inclus.

Considérant que le plan d'épandage relatif à cette extension de production concerne des parcelles situées sur la commune de Steenwerck, l'avis du Conseil Municipal est requis.

Le Conseil municipal émet un avis favorable sur la demande présentée par la GAEC du CRUSOBEAU

Etat-civil

NAISSANCES

BEAUGENDRE Honoré né à Armentières le 27 mai 2022
POULAIN Romane née à Armentières le 29 mai 2022
HALLUIN Kloé née à Lille le 1er juin 2022
DELAUTRE Raphaël né à Lille le 7 juin 2022
HENNICAUX Zoë née à Lille le 11 juin 2022
MAGNIER Augusta née à Blendecques le 18 juin 2022
DUFOUR Myriam née à Armentières le 26 juin 2022
CASTELEYN Soan né à Armentières le 28 juin 2022
HERVE Fanny née à Armentières le 8 juillet 2022
CADET Alice née à Armentières le 12 juillet 2022
DAHES Matys né à Armentières le 20 juillet 2022

DÉCÈS

SÉNÉCHAL Jean à Armentières (91 ans)
DELOMMEZ Jean à Bailleul (85 ans)
VERWAERDE veuve LEROUX Marie à Steenwerck (94 ans)
PASQUIER Laurent à Steenwerck (50 ans)
CARETTE Jacqueline à Steenwerck (86 ans)
LEROY veuve HUYGHE Nadine à Steenwerck (63 ans)
CAPELLE Claude à Lomme (81 ans)
HOUZET Bernard à Steenwerck (93 ans)

MARIAGES

LAVIEVILLE Xavier et **DELVORDRE** Caroline
DENEUX Bertrand et **SAELENS** Virginie
DUPONT Arnaud et **PRUD'HOMME** Angélique
GEORGIADIS Aristide et **VANSEVEREN** Pauline
BLAEVOET Yohann et **FOULON** Julie
DETHOOR Mathieu et **SOULÉ** Emilie
ROSCEL Quentin et **TOUSSAINT** Violaine

Informations générales

Le Département du Nord va refaire entièrement l'enrobé sur la route départementale 122 entre la sortie de la Croix du Bac et le lieu-dit du Trou Bayard, situé sur la commune d'Estaires. Ces travaux débuteront le 05 septembre prochain pour une durée prévue de 11 semaines. Durant cette période, cette portion de route sera totalement interdite à la circulation. Des déviations seront mises en place.

La commune recherche un distributeur du journal de Steenwerck pour le secteur de la rue du pont d'Achelles (de la Rabette à l'autoroute) et du Moulin Gouwy. Merci de contacter la Mairie.

Vous trouverez dans ce journal un sticker relatif au tri sélectif à apposer sur vos poubelles.

Dates des prochains journaux de Steenwerck

N°	Date limite d'envoi des articles	Date de parution estimée
253	Samedi 22 octobre 2022	Jeudi 27 octobre 2022
254	Samedi 10 décembre 2022	Jeudi 15 décembre 2022

Pour nous transmettre vos articles et photos, merci d'utiliser exclusivement l'adresse suivante : markmazieres@steenwerck.fr. Si vous êtes peu familier avec l'usage de l'outil informatique, envoyez vos documents sous format Word, nous nous chargerons de la mise en page.

ccfi
Communauté de communes de Flandre intérieure

SM SIROM Flandre Nord
Syndicat mixte de ramassage des ordures ménagères

smictom des flandres

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

REDEVANCE INCITATIVE : 6 MOIS POUR DE NOUVELLES HABITUDES

La majorité des foyers, professionnels et administrations du territoire, a été dotée en bacs de collecte. Désormais, place aux 6 mois de transition pour se rendre compte de sa production de déchets, s'habituer à la collecte en bacs et adopter de nouvelles habitudes de tri et de consommation avant la mise en place effective de la redevance incitative en 2023. Le nouveau mode de facturation directement lié au volume de déchets produits remplacera l'actuelle Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Cette phase de conduite du changement est une première étape pour que collectivement nous puissions répondre aux enjeux environnementaux actuels.

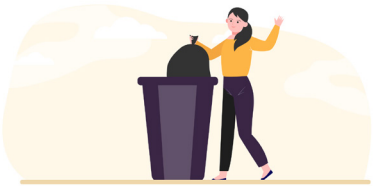

Les données enregistrées seront accessibles prochainement via un **portail usagers**, qui me permettra de connaître mon utilisation du service et d'établir en fin de période de transition une facture indicative (utilité pédagogique).

Comment se passe la période de transition ?

- **Dès le 1er juillet 2022 :**
  - **j'utilise mes bacs** pour connaître le **coût indicatif de mon utilisation du service** sur les 6 prochains mois. Je recevrai une facture indicative durant le premier trimestre 2023 **qui ne sera pas à régler**.
  - je pourrai **jeter tous les emballages** en plastique, papiers et petits emballages en métal dans mon bac de déchets recyclables (Extension des consignes de tri).
- Je sors mes bacs lorsqu'ils sont **pleins.** Le camion de collecte passera c**haque semaine** pour les OMr* et **tous les 15 jours** pour les déchets recyclables.
  Pour connaître mes jours de collecte, je contacte mon syndicat de collecte.

**Ordures Ménagères résiduelles*

Comment sortir le moins possible mes bacs de collecte ?

- Je peux aller en **déchèterie** apporter les gros cartons, le verre, le textile, etc. Le verre et le textile peuvent être déposés dans les points d'apport volontaire du territoire.
- Je peux **composter** mes restes alimentaires pour réduire le volume de mes poubelles.
- Je peux participer à des **ateliers prévus dans ma commune** pour avoir des conseils et astuces sur la réduction des déchets.

POUR MES BACS :

- Pour des questions d'hygiène, les ordures ménagères restent en sacs (je vide l'air du sac) avant d'être jetées dans le bac noir.
- **J'aplatis mes déchets** recyclables et je les jette « en vrac » dans le bac jaune.
- Le bac doit être présenté, poignée tournée vers la route, en bordure de chaussée.
- **Rien ne doit dépasser du bac : il doit être complètement fermé.**
- **Aucun sac ne doit être déposé au sol, à côté ou sur le bac**. Ceux-ci ne seront pas collectés.
- Je rentre mon bac une fois la collecte réalisée.

J'ai une situation particulière : comment ça se passe ?

- Assistant(e) maternel(le), directeur d'établissement public, bailleur social… Retrouvez toutes les **informations spécifiques à votre situation** sur notre **site internet** rubrique «redevance incitative» ou en **mairie.**
- Je dois être collecté en sacs payants : j'utilise les **sacs habituels** jusqu'à fin 2022. Je pourrai, à compter du dernier trimestre 2022, récupérer mes sacs pour le ramassage des déchets (les modalités de retrait seront communiquées prochainement).
- Un déménagement, une naissance ? J'appelle la CCFI pour tout changement dans le foyer.

crédit photos : Freepik

AVEC OU SANS JARDIN : À CHACUN SON COMPOSTEUR !

La CCFI et les syndicats de collecte s'associent pour vous proposer une **gamme élargie à tarif réduit de composteurs de jardin et de cuisine.** Pour plus de renseignements, rapprochez-vous de votre syndicat de collecte.

BESOIN DE PLUS D'INFOS SUR LA REDEVANCE INCITATIVE, LES CAS PARTICULIERS, LES ASTUCES RÉDUCTION DES DÉCHETS ? RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE WWW.CC-FLANDREINTERIEURE.FR
OU CONTACTEZ-NOUS PAR TÉLÉPHONE AU 03 74 54 00 80
OU PAR MAIL DECHETS@CC-FLANDREINTERIEURE.FR

VOUS SOUHAITEZ JOINDRE VOTRE SYNDICAT DE COLLECTE ?
SMICTOM DES FLANDRES (03 59 68 40 06) - SM SIROM FLANDRE NORD (03 28 20 22 10)

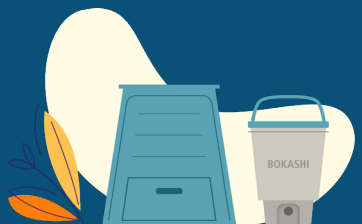

COMMUNE DE STEENWERCK
Ateliers réduction des déchets

Limiter les emballages
Le choix des bons produits
Les solutions pour réduire ses déchets

Réduire le gaspillage
Cuisiner sans gaspiller
Réduire les déchets en cuisine

Compostage, restes alimentaires, tri des déchets...
Des ateliers sont mis en place pour vous aider à réduire vos déchets !

Adopter les bons gestes
Limiter son impact sur l'environnement

Ateliers organisés par **les Jardins du Cygne**
En partenariat avec la
Communauté de Communes Flandre intérieure

Dates, horaires et lieux des ateliers

- **Mercredi 21 septembre à 18 h à la mairie de Steenwerck**
- **Mardi 27 septembre à 18 h à la mairie de Steenwerck (réservé aux responsables des associations steenwerckoises)**
- **Mercredi 5 octobre à 18 h à la Maison du Temps Libre à la Croix-du-Bac**
- **Samedi 15 octobre à 9 h 30 à la mairie de Steenwerck**

Pour vous inscrire, contactez votre mairie :
03 28 49 94 78

Dans la limite de 20 personnes par atelier

commune de STEENWERCK

Les Jardins du Cygne

CCFI Communauté de Communes Flandre Intérieure

Inscription au Banquet des Aînés

Madame, Monsieur

C'est avec plaisir que la commune vous invite au banquet des aînés, âgés de 65 ans et plus,

Le Dimanche **02** ou **09 OCTOBRE** 2022 (au choix).

Ce repas sera servi dans les Salons de la Prairie, 6 rue Haute à Steenwerck à **12h30** précises.

Comme l'an dernier, les inscriptions se feront **uniquement** en mairie, il n'est plus possible de réserver les tables directement aux Salons de la Prairie.

Pour information, le nombre des convives devra être équilibré sur les 2 réceptions (nous pourrions être contraints de refuser des inscriptions sur l'une des 2 dates dès que l'une d'elle sera complète) et nous pourrions être amenés à annuler si nécessaire.

Si vous ne pouvez vous y rendre par vos propres moyens, vous pouvez vous rapprocher des services de la mairie au **03.28.49.94.78**

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les plus cordiales.

Le maire
Joël DEVOS

Imprimé à retourner en Mairie impérativement avant le 17 septembre 2022

M.-Mme……

Adresse……

Tél : ……/……/……/……/……

PARTICIPERA(ONT) AU BANQUET DU (au choix)

☐ 02 octobre 2022

☐ Monsieur

☐ Madame

☐ 09 octobre 2022

☐ Monsieur

☐ Madame

Si vous célébrez cette année vos 50, 60 ou 65 ans de mariage, acceptez-vous que nous fêtions cet événement lors du banquet ? ☐ Oui ☐ Non

INSCRIPTION AU COLIS DES AÎNÉS.

Madame, Monsieur,

Vous avez **70 ans et plus**, et **vous ne souhaitez pas participer au banquet des aînés,**

c'est avec plaisir que la commune vous offre un colis composé de produits locaux et de bons d'achat chez les commerçants Steenwerckois.

Ce colis sera attribué sur **inscription** et sera à retirer en mairie du **10 au 19 novembre**.

Les personnes qui sont dans l'incapacité de se déplacer peuvent se rapprocher des services municipaux.

Seules les personnes inscrites en Mairie avec le bordereau ci-joint pourront bénéficier du Colis ! Cette organisation nous permet de répondre au mieux à vos demandes, et d'éviter ainsi les erreurs et les oublis.

Le maire
Joël DEVOS

Inscription au Colis des Aînés

Imprimé à retourner en Mairie impérativement avant le 15 octobre 2022.

M……

MME……

Adresse……

Tél : ……/……/……/……/……

☐ **SOUHAITE(NT) RECEVOIR LE COLIS DES AÎNÉS.**

Pour toute information : vous pouvez contacter directement la mairie au 03.28.49.94.78

Vous recherchez une activité pour la rentrée ou vous souhaitez tout simplement découvrir nos associations

Rendez-vous à la Fête des Associations (ex-Forum)

Quand : le samedi 3 septembre de 14 h à 17 h 30

Où : au Musée de la Vie Rurale

Toutes regroupées en un même lieu cette année, elles seront ravies de vous rencontrer et de proposer pour petits et grands des activités diverses et variées qu'elles soient culturelles, sportives, artistiques, solidaires ou encore environnementales.
Vous pourrez peut-être même vous initier à l'une d'entre elles ce jour-là.
Vous serez étonné de la richesse du monde associatif de votre commune et du dévouement de ses bénévoles.
Venez nombreux !

PARTICIPERONT A CET EVENEMENT :

- ♣ Rock à Steenwerck
- ♣ Atelier danse
- ♣ Harmonie Municipale de Steenwerck
- ♣ Médiathèque de la Croix-du-Bac
- ♣ Association Steenwerckoise des Amis du Patrimoine
- ♣ Vonchelle
- ♣ Géants de Steenwerck
- ♣ Les Ateliers d'Arts de Steenwerck
- ♣ Conte à tous Vents
- ♣ Musée de la Vie Rurale
- ♣ Théâtre de l'Embellie
- ♣ Steenwerck Nature - Environnement
- ♣ Association du Marché de Noël
- ♣ Un Défi Un Espoir pour la Vie
- ♣ Fit in Bac
- ♣ Fitness de Steenwerck
- ♣ NotSoBad
- ♣ Yoga et bien-être
- ♣ Basket Club Steenwerck
- ♣ Tennis Club de Steenwerck
- ♣ Les Archers Steenwerckois
- ♣ Ki ShinTai Jutsu
- ♣ Judo Club Steenwerckois
- ♣ Steenwerck en Short
- ♣ Association des Donneurs de Sang de Steenwerck
- ♣ Flaner (Flandre Lys Alloeu Nature et Environnement Respectés)

❖ A partir de 15 heures, quelques associations profiteront de la scène ouverte mise à leur disposition au musée pour animer cet événement

Notre église "Notre Dame des Sept Douleurs" de la Croix du Bac a 100 ans...
Voici, en quelques images et quelques mots, son histoire depuis sa fondation en 1869.

1922 - 2022

Centenaire de l'église

Notre Dame des Sept Douleurs

L'église actuelle

est la première du diocèse de Lille à avoir été réédifiée après la grande guerre.

Elle fut bénie le 29 janvier 1922 par Mgr Quillet, Evêque de Lille et par l'Abbé Brouillard étant curé de la Croix du Bac.

Les prêtres successifs

Abbé Leleu :	1869 – 1885
Abbé Sockel :	1885 – 1906
Abbé Duterte :	1906 – 1914
Abbé Boudein :	1914 – 1921
Abbé Brouillard :	1921 – 1924
Abbé Lapersonne :	1924 – 1932
Abbé Chocqueel :	1932 – 1934
Abbé Lernout :	1934 – 1951
Abbé Cheyns :	1951 – 1979
Abbé Castelain :	1979 – 1993

Dernier Prêtre de l'église de la Croix du Bac.

Abbé Quagebeur :	1992 – 1995
Abbé Duquesne :	1995 – 2003

Prêtres de Steenwerck et de la Croix-du-Bac

Depuis 2003 : *Paroisse N-D du Fief en Flandre.*

L'équipe chargée de l'entretien de l'église

L'écho de la Croix du Bac

Rédigé par l'Abbé Lernout : mensuel 1er numéro avril 1935 dernier numéro mai 1940, pour se rappeler les baptêmes, les mariages, les funérailles et les événements grands et petits de la vie paroissiale.

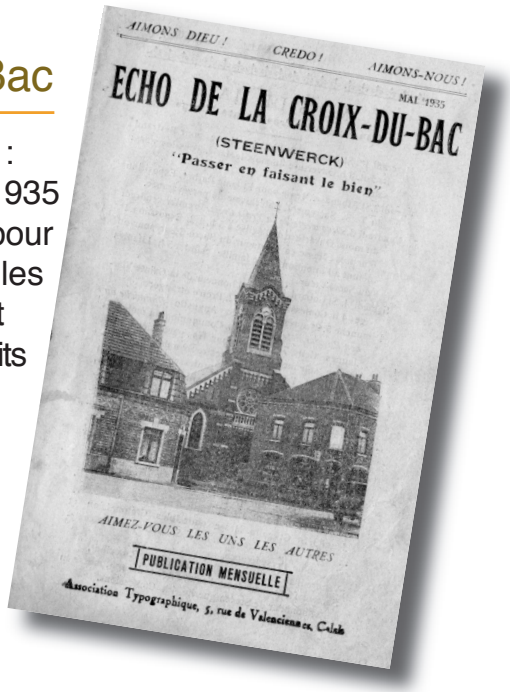

La cloche de l'église

Ce texte est inscrit sur la cloche

Angèle Henriette est mon nom. 1000 livres est mon poids. Je remplace mes sœurs disparues lors de l'incendie de l'église par les Allemands, le 15 octobre 1914. Baptisée en l'an 1922 sous le pontificat de Benoit XV heureusement régnant, Hector Raphaël Quillet Evêque de Lille, ayant pour Archidiacre des Flandres Charles Jourdin Vicaire Général, l'Abbé Floris Brouillard Pasteur de la Croix du Bac, Henri Charlet, Emile Cardon, Augustin Barbry, Marcel Barbry, conseillers paroissiaux. J'ai eu pour parrain Henri Charlet et pour marraine Madame Emile Barbry née Angèle Barbry. Je chante les louanges de Dieu et de la Benigne Dame des Sept Douleurs. Je pleure les disparus. Ma voix est celle de la prière. Paroissiens de la Croix du Bac, n'y soyez pas sourds.

Le bas relief

L'orgue

« C'est le 31 mars 1936 qu'un énorme fourgon a amené à l'église tout le matériel des orgues… L'instrument a été livré par la Maison Jules Anneessens-Tanghe de Menin, fournisseur pontifical.« (source écho de la Croix du Bac) **La bénédiction et l'inauguration eurent lieu le 26 avril 1936.**

Le 15 septembre 1996 on inaugure la restauration de l'instrument.

A l'occasion du centenaire de l'église "Notre Dame des Sept Douleurs, grâce au dévouement d' Elisabeth et d' Alain,

des travaux ont été entrepris.

- Nettoyage et mise en valeur du **chemin de Croix**.

- Pose d'une **moquette** dans le choeur.
- Mise en valeur des **objets du culte**.
- Des **murs, des boiseries** ainsi que **la sacristie** ont été repeints.
- Financé par la municipalité, un nouvel équipement de **sonorisation** est installé.

Prochainement 3 **pupitres** d' extérieur seront installés:

- devant l'église
- près du calvaire
- au monument aux morts

Quelques dates à retenir:

dès le 17 sept à 16h
L'exposition : " L'église a 100 ans"

18 sept 10h30
La messe:
suivie d'un vin d'honneur

C.C.A.S.
de Steenwerck

POUR LA RENTRÉE, FAITES UN DON A L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

Nous avons toujours besoin de vos dons pour palier à des nécessités ponctuelles :

- denrées non périssables (conserves légumes et viande, épicerie sèche, biscuits, petit-déjeuner, café, sauces, condiments ...)
- boissons non alcoolisées
- produits d'hygiène et de beauté
- produits d'entretien
- divers pour animaux

MAIS AUSSI NOUVEAU

- des produits frais. Le CCAS a reçu en don un réfrigérateur, ce qui permettra de délivrer quelques produits frais aux bénéficiaires.

MERCI A VOUS

#SOLIDARITÉ #ENTRAIDE #PARTAGE

C.C.A.S.
de Steenwerck

POUR LA RENTRÉE DU CCAS, L'ACCUEIL DU PUBLIC SE FERA:
- LE JEUDI de 9H à 11H30 et DE 14H à 16H30
- LE SAMEDI MATIN
(ou sur rdv)

ATELIERS INFORMATIQUES :

Les ateliers informatiques prévus cette année n'ont malheureusement pas pu avoir lieu pour des raisons de logistique.

Si vous souhaitez bénéficier d'une ou deux heures par mois d'accompagnement et d'aide à la connexion (sur vos tablettes / téléphones et/ou ordinateurs portables), que cela soit pour naviguer sereinement, apprendre quelques notions ou stocker des photos, réinscrivez-vous en remplissant et déposant à l'accueil de la mairie le coupon ci-dessous.

Mme, Mr .....

Adresse : .....

Téléphone :.....

Souhaite(nt) participer à un atelier informatique le jeudi : matin / après-midi / indifférent

Possède son support : oui / non

CCAS
INFORMATIONS DIVERSES

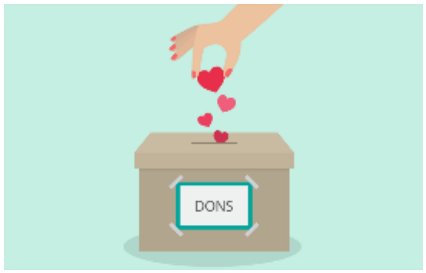

- **Vous ne le savez peut-être pas, mais vous pouvez faire un don au CCAS tout au long de l'année, et qu'une partie est déductible des impôts ! Alors n'hésitez pas !**

Le CCAS communique sur ses besoins en temps réel et sur les actions mises en place sur sa page Facebook :
« CCAS de Steenwerck »

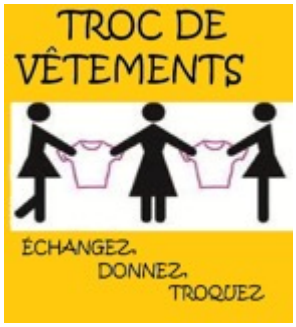

LE DRESSING SOLIDAIRE

- Déposez des vêtements en bon état, tous âges, toute saison (sous réserve de place et sur rdv)

- Venez chercher des vêtements en bon état, gratuitement, pour toute la famille

Pour fêter ses 20 ans, Lys sans Frontières vous propose gratuitement...

Une parenthèse bien-être avec un

CAP SUR LA RIVIÈRE D'OR !

ATELIER ÉNERGÉTIQUE

- Août -

Sur les bords de Lys à Nieppe ou au sein du Jardin de la Médiathèque de la Croix-du-Bac (Steenwerck), partez pour 1h30 de détente : initiation au taï chi et au qi gong, méditation et relaxation... Une vraie parenthèse bien-être dans un cadre bucolique de la Vallée de la Lys.

Vendredi 26 août
18h00-19h30

CROIX DU BAC - STEENWERCK
(JARDIN DE LA MÉDIATHÈQUE)

Samedi 27 août
10h00-11h30

NIEPPE
(HALTE FLUVIALE)

Dimanche 28 août
10h00-11h30

NIEPPE
(HALTE FLUVIALE)

Infos et inscriptions sur ***www.capsurlarivieredor.com***
(ou directement sur site selon les places disponibles).

20 ans Lys sans Frontières

GRATUIT

Pour fêter ses 20 ans, Lys sans Frontières vous propose gratuitement...

Des balades au vert avec les

CAP SUR LA RIVIÈRE D'OR !

SORTIES NATURE

- Août -

Sur les bords de Lys, découvrez la richesse floristique de notre environnement et ses secrets botaniques : dégustation à base de plantes sauvages, sensibilisation à la flore, modes de préparation des plantes sauvages, anecdotes...

Samedi 27 août
10h00-12h00

Balade et dégustation à base de plantes sauvages

CROIX DU BAC - STEENWERCK
(JARDIN DE LA MÉDIATHÈQUE)

Dimanche 28 août
10h00-11h30

Balade botanique

NIEPPE
(HALTE FLUVIALE)

*Infos et inscriptions sur **www.capsurlarivieredor.com***
(ou directement sur site selon les places disponibles).

20 ans Lys sans Frontières

GRATUIT

Pour fêter ses 20 ans, Lys sans Frontières vous propose gratuitement...

Un moment de partage avec le

CAP SUR LA RIVIÈRE D'OR !

PIQUE-NIQUE PARTICIPATIF

En août au bord de l'eau, dans un parc ou un jardin, apporter votre panier repas et profiter d'une animation musicale pour vous retrouver le temps d'une pause méridienne dans la Vallée de la Lys, entre amis ou en famille.

Samedi 6 août
12h15-15h15

BILLY-BERCLAU (ÎLE AUX SAULES)

Dimanche 7 août
12h15-15h15

HAVERSKERQUE (PORT DE PLAISANCE)

Samedi 27 août
12h15-15h15

STEENWERCK - CROIX DU BAC - (JARDIN DE LA MÉDIATHÈQUE)

Dimanche 28 août
12h15-15h15

CUINCHY (BOULODROME DES ENFANTS DE LA PÉTANQUE)

Infos sur ***www.capsurlarivieredor.com***

20 ans Lys sans Frontières

GRATUIT

"Les pépites des archives"

FOCUS SUR L'EGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE

PAR MORGANE MASSIN-MOTA PEREIRA

DANS NOS ARCHIVES...

Dans le cadre de l'instruction du dossier de l'Eglise-Saint-Jean-Baptiste dans l'objectif de l'éventuelle inscription au titre des monuments historiques, l'exploration des fonds anciens de la mairie a été réalisée. Dans les fonds d'archives, beaucoup de documents ont été retrouvés en lien avec l'histoire, l'entretien ou encore les travaux qui ont été réalisés dans l'Eglise.

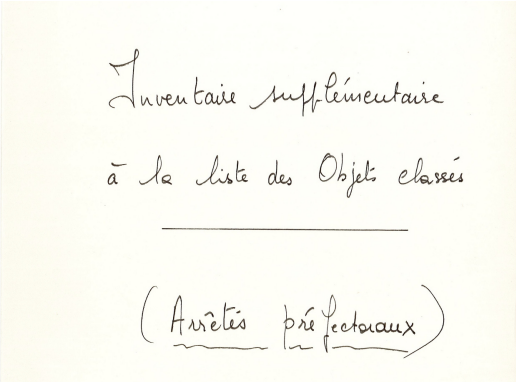
Inventaire supplémentaire
à la liste des Objets classés
(Arrêtés préfectoraux

POUR RAPPEL...

l'Église Saint Jean-Baptiste a été reconstruite en 1923 par l'architecte Armand Lemay qui a imaginé les plans. Bien que l'intention au départ fût de reconstruire à l'identique l'église détruite à la suite de la Première Guerre mondiale; un style romano-byzantin, contemporain des années 1920, a finalement été choisi.

Ci-joint, un extrait du dossier de dommages de guerre en lien avec l'église datant de 1922 et conservé par la commune de Steenwerck...

LES FONDS COMMUNAUX

Parmi les archives, une partie du dossier de dommages de guerre relatif à la destruction de l'ancienne église en 1919 a été retrouvé. Celui-ci dressait le bilan financier des réparations à prévoir ! Ce dossier concerne autant l'édifice en lui-même que le mobilier classé.

Depuis les années 1920, de nombreux travaux ont été entrepris afin d'entretenir et de restaurer l'église. Il faut noter que des fouilles archéologiques ont été organisées en 1987 afin de mettre à jour d'anciennes fondations.

A NOTER

Grâce à la collaboration de M.Ducourant, M.Decherf et M.Deghouy, un dossier a été constitué et transmis à la DRAC pour mettre toutes les chances de notre côté afin d'inscrire notre belle église au titre des monuments historiques !

D'ailleurs, si vous souhaitez en savoir plus à son sujet, des fonds d'archives sont consultables aux Archives Diocésaines de Lille et aux Archives Départementales du Nord !

Petit point sur la consultation des archives...

Suite à des opérations de tri et de transfert des archives, celles-ci seront de nouveau consultables à partir du mois d'octobre sur rendez-vous !

Pour voir l'article dans son entièreté, rendez-vous sur le Facebook de la ville !

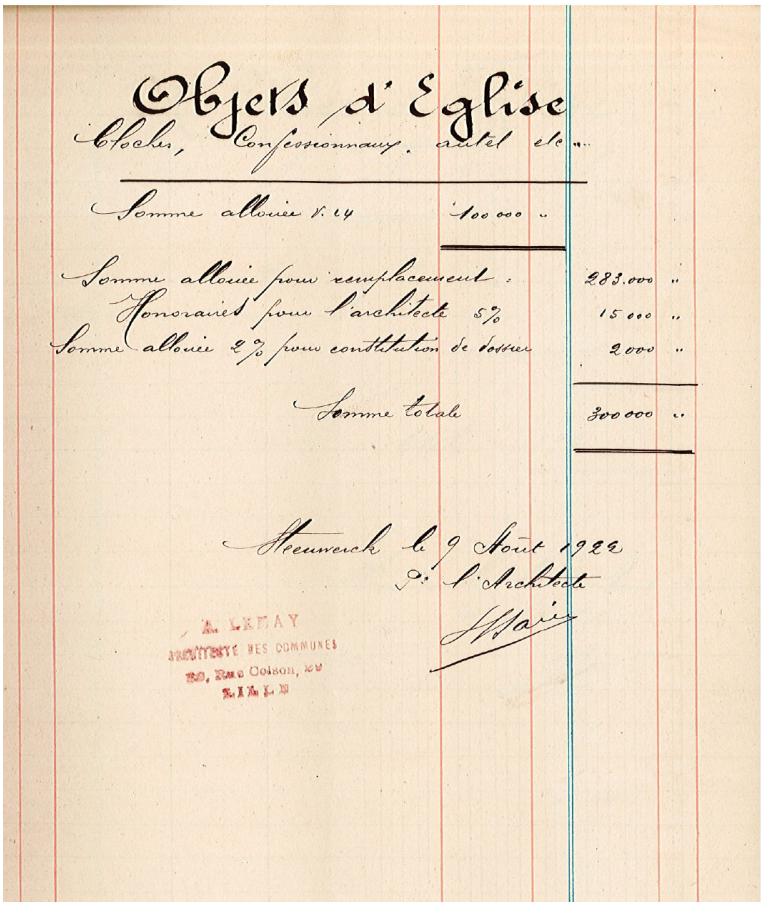

Objets d'Eglise

Stoches, Confessionnaux, autel etc...

Somme allouée V. 14 100 000 ..

Somme allouée pour remplacement : 283.000 ..
Honoraires pour l'architecte 5% 15 000 ..
Somme allouée 2% pour constitution de dossier 2000 ..

Somme totale 300 000 ..

Steenwerck le 9 Août 1922
L'Architecte

A. LEMAY
ARCHITECTE DES COMMUNES
29, Rue Colson, 29
LILLE

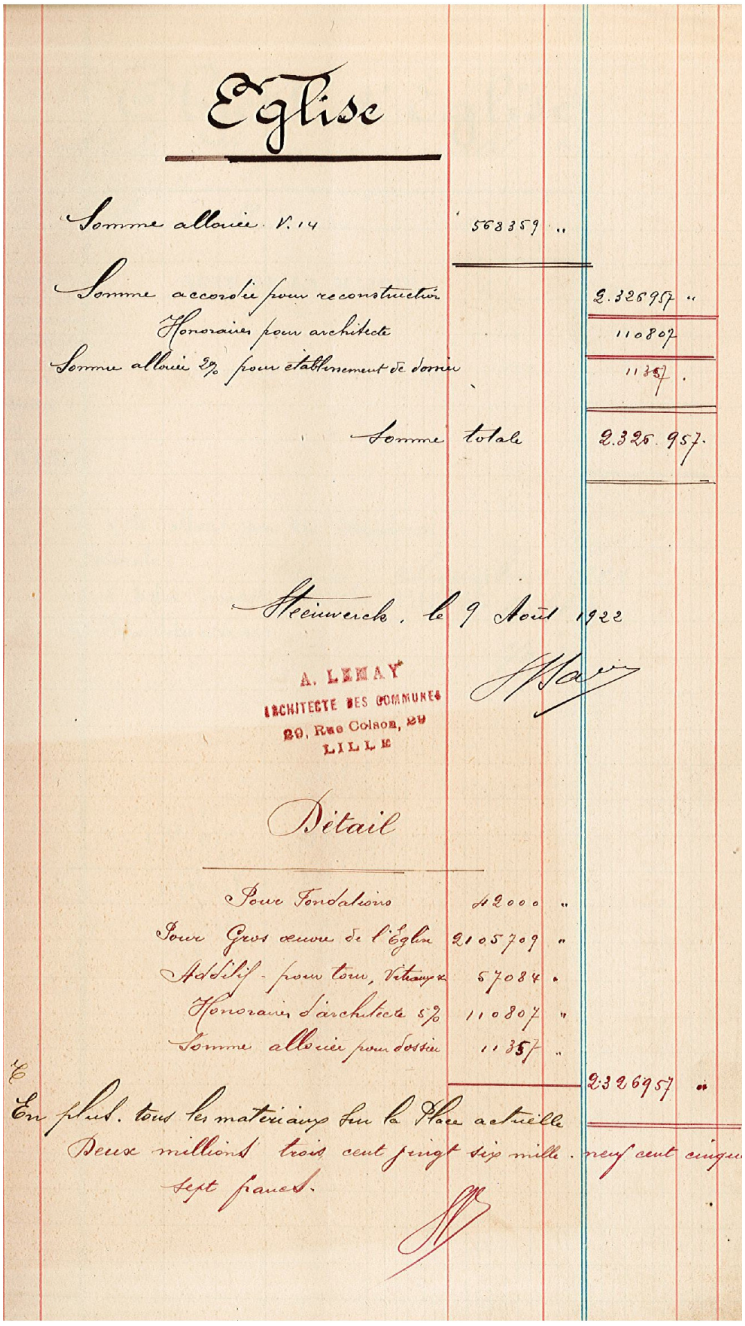

Eglise

Somme allouée V. 14 563359 ..

Somme accordée pour reconstruction 2.325957 ..
Honoraires pour architecte 110807
Somme allouée 2% pour établissement de dossier 11357 .

Somme totale 2.325.957.

Steenwerck, le 9 Août 1922

A. LEMAY
ARCHITECTE DES COMMUNES
29, Rue Colson, 29
LILLE

Détail

Pour Fondations 42000 ..
Pour Gros œuvre de l'Eglise 2105709 ..
Addit. pour tour, Vitraux 57084 .
Honoraires l'architecte 5% 110807 ..
Somme allouée pour dossier 11357 ..

2326957 ..

En plus. tous les matériaux sur la Place actuelle
Deux millions trois cent vingt six mille neuf cent cinquante sept francs.

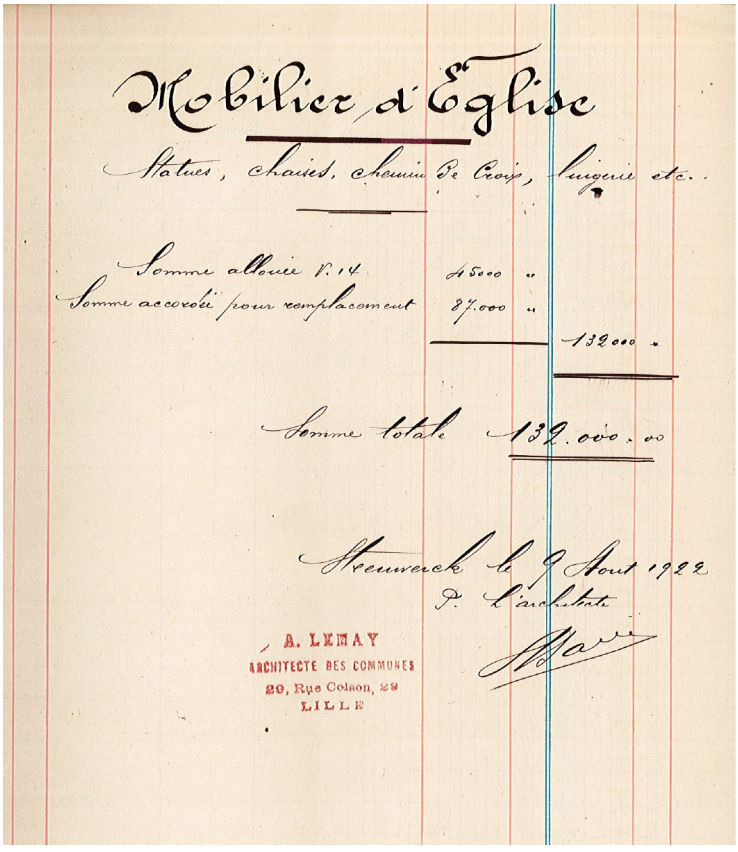

Mobilier d'Eglise

Statues, chaises, chemin de Croix, linges etc..

Somme allouée V. 14 45000 ..
Somme accordée pour remplacement 87.000 ..

132000 ..

Somme totale 132.000.00

Steenwerck le 9 Août 1922
L'architecte

A. LEMAY
ARCHITECTE DES COMMUNES
29, Rue Colson, 29
LILLE

SCOLAIRE
JEUNESSE

Fin de scolarité primaire pour les CM2

Le jeudi 29 juin, Monsieur Joël Devos, maire, et Annick Broion, adjointe à la vie éducative ont accueilli les élèves de CM2 de l'école Jean Monnet dans la salle du conseil municipal.

Au cours de cette rencontre, Monsieur le Maire a évoqué les différents symboles de la république (drapeaux, écharpe tricolore, Marianne…) rappelant l'importance de leur identification. Il a également présenté un ancien registre d'état civil et fait lecture de quelques actes, au grand étonnement des enfants !

A suivi, un échange fort intéressant où les CM2 ont posé différentes questions sur le rôle et les missions du maire, le fonctionnement du conseil municipal, la Communauté de communes…

Pour marquer leur proche entrée dans la cour des grands, la municipalité a récompensé ces enfants pour le travail fourni tout au long du cycle primaire par la remise d'un dictionnaire et d'une calculette*.

Monsieur le Maire a souligné l'importance de toujours travailler avec un dictionnaire, outil indispensable de la vie quotidienne. En effet, un dictionnaire est une source de savoirs, d'évasion et permet de bien orthographier les mots.

En retour, les CM2 ont interprété deux chansons apprises durant l'année : « Si j'étais président » de Gérard Lenorman et « Lily » de Pierre Perret. Belle prestation !

Les enfants ont ensuite profité d'une petite collation avant de regagner leur école, tout souriants !

* *Tous les élèves de CM2 des écoles steenwerckoises ont reçu de même, calculette et dictionnaire. Lors de la kermesse, à l'école du Tilleul et à la rentrée de septembre 2021, pour l'école saint Joseph.*

La Feuille Du Tilleul en été 2022…

Cette année, Les sorties ont pu reprendre pour les élèves des écoles publiques…C'est pourquoi les élèves de CE2 CM1 CM2 de l'école de la CROIX DU BAC, ont pu partir en classe de découverte à « Les Voivres » dans les Vosges sur le thème :
« La tête dans les nuages.

Pendant ce temps, les autres élèves de l'école en partenariat avec la Médiathèque de LA CROIX DU BAC ont préparé la fête de l'école sur le même thème.

Inscriptions et contact : ce.0592296a@ac-lille.fr

Quoi de neuf à l'école Saint-Joseph ?

Pour une inscription
Contactez le chef d'établissement au 06.74.97.04.49

Cette année s'est terminée par un magnifique spectacle sur le thème d'Alice au pays des merveilles. En suivant monsieur lapin, les enfants nous ont emmenés dans des univers magiques, illustrés par des danses magnifiques…

Kermesse 2022

Après 12 années passées à la direction de l'école Saint-Joseph, je quitte l'établissement à l'issue de cette année scolaire. De nouvelles aventures m'attendent à l'école Notre-Dame de Lourdes à Marcq en Baroeul… Ce fut un bonheur de travailler à Steenwerck et j'en garderai un excellent souvenir. J'ai confié la clef de l'établissement à Monsieur Vincent Vanheireweghe qui prendra la direction à la rentrée. Madame Audrey Kostek sera son adjointe. Je leur souhaite beaucoup de réussite pour la suite…

Sébastien Lagache

INFOS DES
ASSOCIATIONS

Date à retenir

Dans vos agendas

Samedi 03 septembre au musée pour l'après -midi des associations .Avec la vente de quelques produits.

Dimanche 25 septembre brocante, nous vous accueillerons au 36 rue du musée .Il y aura une vente de légumes selon l'arrivage, des confitures de différents fruits, objets divers et variés, tombola et bien d'autres surprises encore.

Le samedi 15 octobre

La salle des sports

Bons d achats à gagner

Le samedi 03 décembre spectacle d'hypnose présenté par Hervé Barbereau vous enchantera pour plusieurs raisons.

Téléthon

BROCANTE :
Dimanche 25 septembre 2022

Horaire : de 6h à 17h - Tarif : 7 € les 4 mètres

Vente des emplacements : A la mairie
(double porte à gauche de l'entrée)

Site : brocantedesteenwerck.fr
: brocantedesteenwerck@orange.fr

RESERVATIONS – EMPLACEMENTS

!! AUCUNE PLACE NE SERA VENDUE EN DEHORS DES PERMANENCES !!

Pour les STEENWERCKOIS

Les riverains :(emplacement devant sa porte)

Le mardi 6 septembre 2022 : de 18h30 à 20h & Le samedi 10 septembre 2022 : de 9h à 12h

Aucun emplacement non riverain ne sera mis en vente lors de ces permanences
Les emplacements étant de 4m, les riverains désirant occuper la totalité de la longueur de leur façade devront s'acquitter d'autant d'emplacements concernés.
Si vous prenez un emplacement qui n'est pas devant chez vous, veuillez fournir l'autorisation du riverain concerné (modèle joint sur l'attestation)

Les non riverains :

Le samedi 10 septembre 2022 : de 14h à 17h

Sont considérées comme non riveraines les personnes habitants Steenwerck et réservant un emplacement dans la zone concernée par la brocante

Pour TOUS

Vente des emplacements restants

Le samedi 17 septembre 2022 : De 9h à 13h

AVIS AUX RIVERAINS

Routes barrées (voir plan ci-joint) merci de prévoir le stationnement de votre véhicule hors de la zone de brocante.

AVIS AUX COMMERCANTS

Obligation de s'acquitter du prix de l'emplacement utilisé

BROCANTE
Dimanche 25 septembre 2022

Circuit des emplacements

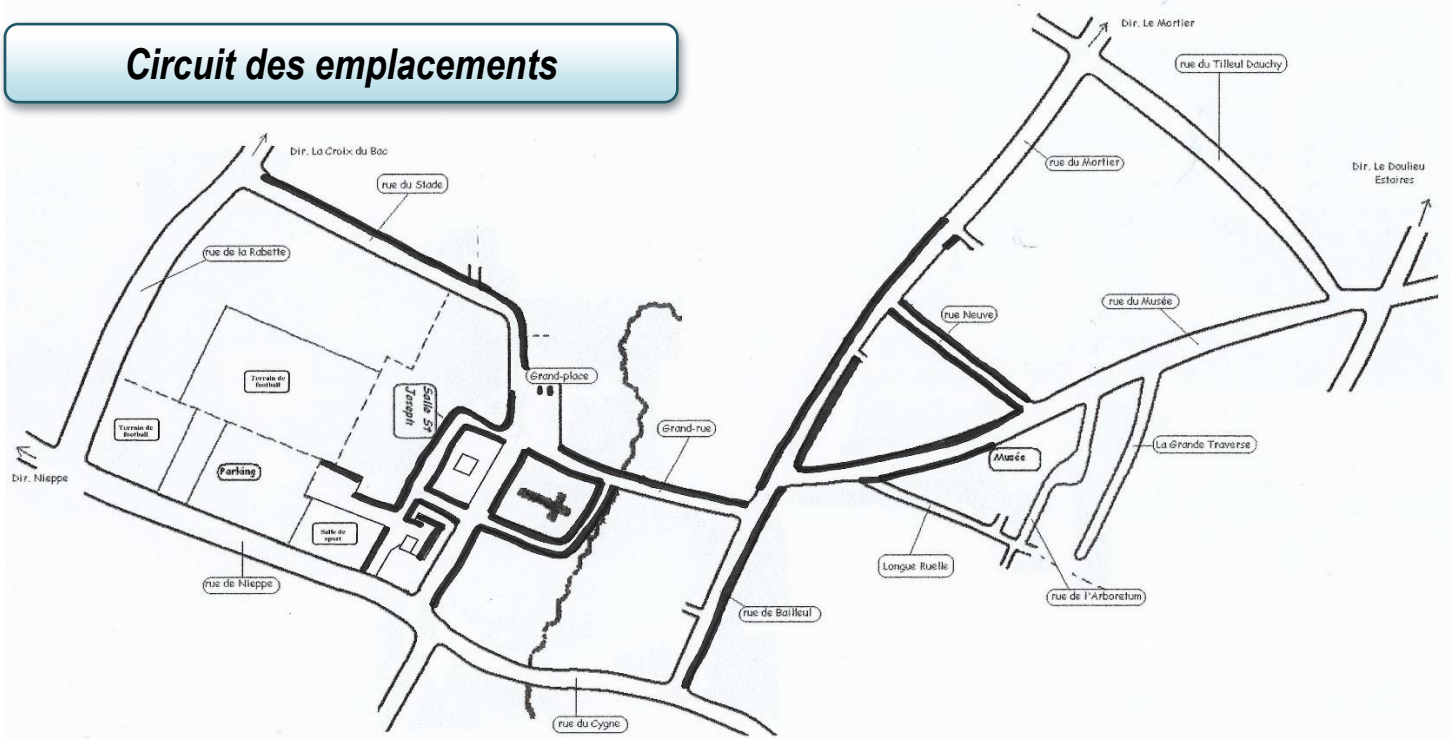

Réglementation de la circulation

<u>La circulation est interdite :</u>
Dans toutes les rues où les places sont réservées à la brocante ainsi que le Hameau du Tas de Bois, voir plan ci-dessous.
Une voie de dégagement sera possible par la rue de l'Arborétum pour les habitants de la Longue Ruelle, du Peuplier et du Jardin Debert.

Les rues d'accès à la brocante : rue du Mortier et rue du Musée, restent à double sens. Des panneaux (**Route barrée à 1km**) seront installés au carrefour de la rue du Tilleul Dauchy

Stationnement interdit

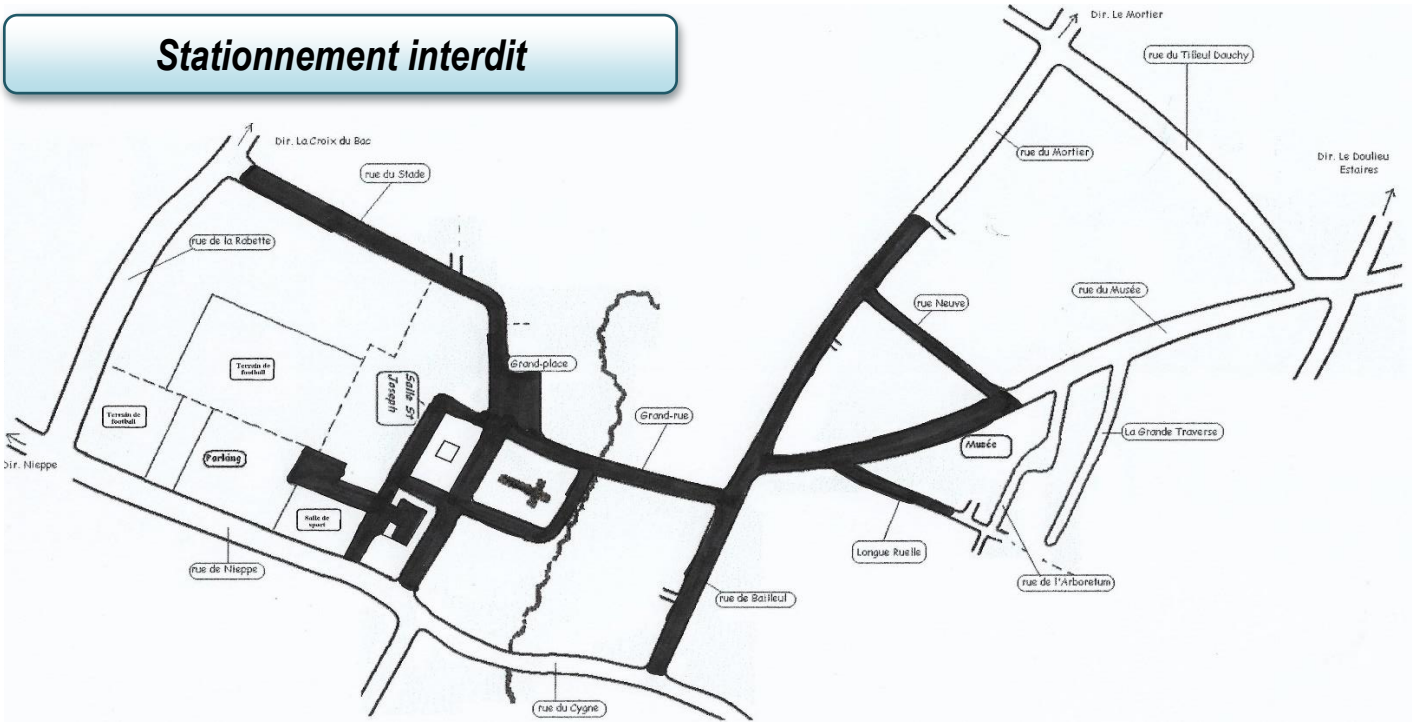

Association Marché de Noël de Steenwerck
Organisation de la brocante de Septembre
SIRET 53236355300019

Place du Général de Gaulle – Mairie – 59181 STEENWERCK
Site : brocantedesteenwerck.fr
@ : brocantedesteenwerck@orange.fr

ATTESTATION

Brocante du Dimanche 25 septembre 2022 à STEENWERCK
Inscription au Vide Grenier

Je soussigné(e),

Nom :……**Prénom :**……...

Né(e) le :……**À :**……..

Département :……...

Adresse :……

……

Code Postal :……....**Ville :**…….

Téléphone :……...**Email :**……...

Titulaire de la pièce d'identité N° :……..

Délivrée le :……...**par :**……...

N° immatriculation de mon véhicule :……...

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2 du code du commerce)
- Ne pas participer à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code pénal)

Fait à ……
Le ……. Signature :

Ci-joint le règlement de ……€ pour l'(les) emplacement(s) [1]
n°……..
D'une longueur de……..mètres.

(1) **Ce coût correspond aux frais administratifs et d'organisation. De ce fait et quelle qu'en soit la raison, personnelle ou externe (mauvaises conditions climatiques par exemple), il ne sera procédé à aucun remboursement.**

Afin de valider dans nos registres votre réservation, conformément à l'Article R321-9 du code pénal, l'attestation devra être remise **OBLIGATOIREMENT** lors de votre inscription à la mairie

- ***Pensez à relever le numéro de l'emplacement souhaité.***
- ***Afin d'éviter les files d'attentes merci de compléter avec exactitude l'attestation.***

BROCANTE
Dimanche 25 septembre 2022

Pour les riverains réservant un emplacement qui n'est pas devant chez eux, l'autorisation suivante est obligatoire.

Je soussigné(e) Mr ou Mme……résidant au ……

Titulaire de la pièce d'identité n° :……délivré le ……..

autorise Mr ou Mme ……à réserver le ou les n° ……..

devant notre habitation

A steenwerck, le

Signature :

Faire autant d'autorisations que de propriétaires différents (valable sur papier libre)

Suite aux dispositions imposées dans le cadre de la sécurité «attentats», les routes resteront barrées jusqu'à 17h

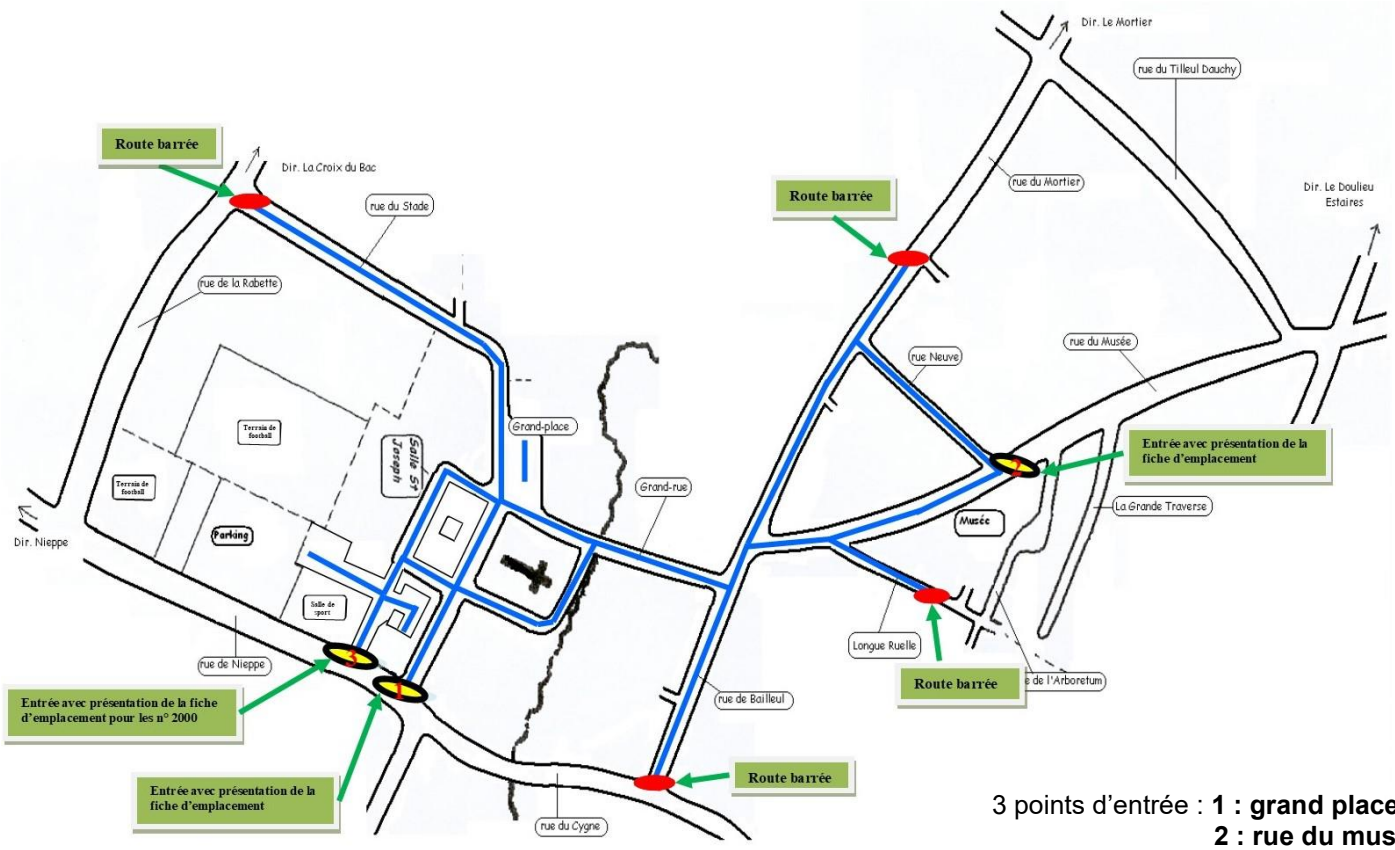

3 points d'entrée : **1 : grand place**
2 : rue du musée
3 : salle de sport

Interdiction de laisser les véhicules sur les trottoirs où il n'y a pas d'emplacement sur le circuit de la brocante

Priorité pour le passage des secours

HMS – Ecole de Musique

INSCRIPTIONS

Eveil Musical De 4 à 5 ans

Apprentissage musical à travers des jeux !

Formation Musicale À partir de 6 ans

Cours collectifs : Formation musicale, Orchestre des élèves

Cours individuels d'instruments : Flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor, baryton, tuba, percussions

ANNUEL	Tarif Steenwerckois *	Tarif non Steenwerckois
Eveil ou Formation musicale seul	60	80
Instrument seul	80 #	100 #
Formation musicale + instrument	100 #	120 #

* Tarif dégressif à partir de 2 inscriptions dans la même famille

A ajouter 25/35€ de location d'instrument par trimestre + 6€ d'assurance

Contact : emsteenwerck@gmail.com

Inscription à l'école de musique

Mercredi 7/09
De 10h à 12h
et de 14h à 17h

Samedi 10/09
De 10h à 12h30

Prochains RDV

Samedi 3 septembre :

Forum des associations
au musée de la vie Rurale

Samedi 29 octobre :

Concert de l'harmonie – 210e anniversaire

Rock à Steenwerck!

Bonjour à tous

A partir du lundi 29 août 2022, de 20h à 21h30 ,

Steve vous propose des cours de Rock 4 Temps

dans une ambiance conviviale

<u>Au plaisir de vous rencontrer</u>

- **Ouvert à tous les passionnés, débutants ou non, le lundi (hors vacances scolaires)**
- **Salle du Temps Libre à la Croix du Bac (Steenwerck)**
- **2 premiers cours offerts pour découvrir l'association**
- **Adhésion : 60 € par personne**

Informations et renseignements : 06 31 47 13 09
Facebook: rocka steenwerck courriel: jm.bauwens59@gmail.com

Bien-être
Dynamisme
Convivialité

FIT IN BAC

FIT IN BAC

06 70 72 97 47

FIT IN BAC

Fitness à la Croix du Bac

A partir du mardi 06 septembre de 19h à 20h avec Stéphanie

Cour chorégraphie cardio LiA (inspirée de l'aérobic),
renforcement musculaire et stretching/méditation

Le + : respiration ciblée ventre plat et travail du périnée

A partir du jeudi 15 septembre de 18h30 à 19h30 avec Angèle

Cours mêlant plusieurs techniques cardio : fitstick, strong et zumba,
travail musculaire et retour au calme

Le + : activités synchronisées sur la musique

Salle du Temps Libre - 50 €/an - 2 cours d'essai gratuits

(sur décharge, puis à partir du 3ème cours : certificat médical obligatoire)

www.foyersruraux5962.fr Tél:03 21 54 58 58

Festival
Conteurs en Campagne

MONIA LYORIT

"Histoire de ma grand-mère sans cape et sans slip rouge"

Née d'un haricot, elle avait une voix de stentor dans un tout petit corps. Elle était capable de sortir du ventre d'un dragon et de l'avaler, de vaincre l'ogre Bonbon. Un vrai phénomène, une super héroïne qui ne portait pas de cape ni de culotte par dessus un collant flashy. Elle avait l'air d'une grand-mère en fait. Aujourd'hui elle fait des crêpes aux nuages et des beignets d'étoiles mais elle restera toujours ma super grand-mère! Voici les histoires de ses aventures en forme de contes merveilleux!

LA CROIX DU BAC - STEENWERCK - DIMANCHE 23 OCTOBRE à 16H30

Salle du Temps Libre, allée du Temps Libre

Public familial <u>à partir de 6 ans</u> Tarif plein: 6 € - tarif réduit: 3 €

<u>renseignements et réservation obligatoire au 03 28 44 03 32</u>

<u>PS: Ce spectacle se tiendra en fonction des conditions sanitaires appliquées à cette date.</u>

Pour la 2ème fois de notre histoire et à moins de 6 mois d'intervalle, nous publions un bulletin d'urgence vitale car le niveau des réserves de sang de la France est historiquement bas. Une situation critique qui pourrait se révéler dangereuse à court terme pour soigner les patients.

Trop peu de donneurs se présentent en collectes ces dernières semaines et les réserves baissent rapidement. Les produits sanguins ayant une durée de vie limitée (7 jours pour les plaquettes, 42 jours pour les globules rouges) ; nous avons besoin de la mobilisation de tous au quotidien et dans la durée.

Les stocks sont aujourd'hui inférieurs à 90000 poches. Nous devons atteindre 110000 poches pour permettre à chaque malade d'être soigné.

Nous vous rappelons qu'il n'y a pas de risque de transmission de la Covid 19 par transfusion et toutes les mesures de précaution sont mises en œuvre pour éviter les risques de transmission du virus. Le fait d'avoir été vacciné contre la Covid-19 ne constitue pas un motif d'ajournement au don de sang.

Association « *Yoga & Bien-être* »

FICHE D'INSCRIPTION : saison 2022 /2023

La saison démarre le Mardi 6 SEPTEMBRE pour le Yoga

Et le Vendredi 9 SEPTEMBRE pour la gymnastique douce Pilates

Vous souhaitez vous maintenir en forme ! Donnez-vous un peu de temps libre pour y arriver sans vous poser trop de questions, juste un peu d'étirements, de mouvements, et tellement de bienfaits ! Une découverte que vous apprécierez sans aucun doute. Rejoignez les membres de l'Association « *Yoga & Bien-être* » vous y serez bien accueilli, **deux séances vous sont offertes.**

N'hésitez pas, venez sans crainte, no stress ! A bientôt.

Nom et Prénom **Adresse :**

Numéro de tél : **Adresse Internet :**

S'INSCRIT AU (X) COURS de : (rayer la mention inutile)

- **Yoga le mardi de 9H15 A 10H30 (salle omnisports Maurice Declercq) –** *prévoyez un plaid pour le moment de relaxation.*
- **Gym douce (Pilates senior) le vendredi de 10H15 A 11H15 – (salle du rythme, rue du Mortier) –** *pensez seulement à prendre des chaussures, ballerines, jamais utilisées dans la rue pour ne pas abîmer le parquet.*

SIGNATURE

Documents à fournir :

Fiche d'inscription ci-dessus dûment remplie

Obligatoirement un certificat **MEDICAL dès la première séance**

avec mention de (des) l'activité (s) autorisée (s) et de la durée de sa validité

2 enveloppes timbrées à vos nom et adresse **uniquement pour les personnes non informatisées.**

La cotisation annuelle (payable par chèque de préférence) est fixée à **70 euros**

par activité **ou 125 euros** pour les deux.

Il est possible de s'inscrire par trimestre (il s'agit de trimestre scolaire et non civil), dans ce

cas, la cotisation est fixée à **30 euros** par activité.

Cependant nous émettons une réserve quant à la reprise, elle se fera en fonction de l'évolution du COVID 19, les cours pourraient également s'arrêter si le virus venait à nouveau à s'amplifier, de toute manière des dispositions de distanciation seront prises avec toutes les précautions nécessaires et indispensables.

Le bureau : MM Savart Delangue B. , Marmet MP., Collérie A., et les autres membres du CA.

Les membres de l'association du FITNESS vous invitent à les rejoindre dès le <u>lundi 12 septembre</u>. Découvrez et appréciez des cours variés dans une ambiance rythmée! Dorothée, Agathe et Arnaud animeront vos soirées !

Lundi 19h00 - 20h00 : Cardio / Abdos-Fessiers avec Arnaud (salle du Rythme)

Mardi 19h00 - 20h00 : Remise en forme avec Agathe (salle du Dojo)

Mercredi 19h30 - 20h45 : Renforcement Musculaire - Piloxing avec Dorothée (salle du Rythme)

Jeudi 19h00 - 20h00 : Chorégraphie sportive et rythmée avec Agathe (salle du Rythme)

La cotisation annuelle est de 105.00 Euros pour les Steenwerckois et 115.00 Euros pour les Extérieurs.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES DES LE 1ER COURS

- **Fiche d'inscription remplie**
- **Certificat médical**
- **Règlement (facilités de paiement)**

FICHE D'INSCRIPTION 2022/2023

Les inscriptions se feront lors de la Fête des Associations le samedi 3 septembre, au musée de la vie rurale, ou 15 min avant chaque cours jusqu'au 30 septembre.

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Date de naissance :

Mail :

Téléphone Portable :

Nom et coordonnées de la personne à contacter en cas de problème :

Le **Signature**

Delphine Blanpain - 06.11.28.83.38 *Carole Delbecq - 06.27.62.02.28*

Musée de la Vie Rurale

A voir avant fin novembre!

dans la Grange au Lin l'exposition
Cent ans de mode : **1850/ 1950**

C'est une très belle exposition qui présente l'histoire de la mode par décennies. Les tendances sont expliquées sur des panneaux et surtout, chaque période est illustrée par une robe et des gravures d'époque. A la fin de la saison, tout sera remis en réserve pour laisser place au projet 2023 :

le Musée éphémère de la BIERE.

LES AUTRES EXPOSITIONS CONTINUENT...

- Un artiste, un mois …

De mai à octobre, 6 artistes se succèdent pour exposer dans la galerie du Musée .
En août : Meriem DRIZA (qui a tenu le bureau de poste pendant plusieurs années).
En septembre : Emilie DEWAELE, jeune avocate lilloise dont le style vous surprendra.
En octobre : Joël Bailleul un habitué du Musée qui revient avec une nouvelle série de tableaux.

- Fables de La Fontaine

Sculptures métalliques créées par Alain BOCHARD, 8 scènes tirées des fables de Jean de La Fontaine vous remettront en mémoire les célèbres textes.

- Les gaufres

Sortis des réserves du Musée : les fers à gaufres et les gaufriers de toutes sortes .

- Apprentis ici, esclaves là-bas

En intérieur, une exposition sur les grandes lois qui ont régi l'apprentissage en France, en extérieur de grandes photos qui montrent la réalité de ce que vivent les enfants exploités dans le monde.

EXPOSITION TEMPORAIRE DU 4 AU 25 SEPTEMBRE
LA BATAILLE DE MAI 1940

Que s'est-il passé le 29 mai 1940 au « Château Rouge » (maison Decanter) à Steenwerck? Vous le découvrirez en venant visiter l'exposition Batailles et massacres en Flandre 29 mai – 04 juin 1940 Opération Dynamo » le dimanche , de 15h à 19h. **www.muzea.fr**

LES prochaines FÊTES

Dimanche 11 septembre de 15h à 19h : Fête de la Paille

Le Musée de la Vie Rurale fait sa «fête de la moisson» en mettant en action le matériel issu de ses collections : du fléau à la batteuse en passant par la bogueuse, c'est toute l'histoire du battage du blé qui sera évoquée par des démonstrations.

Dimanche 2 octobre de 15h à 19h : la Fête des Saveurs

- 12 exposants confitures, gaufres, bières et autres spécialités culinaires..
- Restauration : gâteaux, crêpes et tartines à la confiture
- Atelier gelée de pommes et compote pour les enfants

Entrée gratuite

Musée de la Vie Rurale

On sort ?Ca se passe chez vous! la culture, c'est local aussi!

SAM. 17/09

A 20H30 CINE-CONCERT :
LES BAUSSERON DE NANTEUIL SUR AISNE –

Tournés en 9,5 mm ces films nous montrent des scènes de la vie rurale et familiale situées à Nanteuil sur Aisne, petit village du sud des Ardennes. Des scènes de la vie rurale nous replongent dans ce temps lointain resté pourtant si proche.
Projection illustrée en musique par David Bausseron.
10€ réservations au 0233 28 50 33 80 ou musee.steenwerck@wanadoo.fr
www.musee-steenwerck.com

Sam. 24/09

À 20h30 CONCERT
TRIBUTE TO TRUST
COMME DES DAMNES

Le duo « Comme des damnés » s'est constitué autour de l'idée de célébrer le quarantième anniversaire de la sortie du premier album du groupe TRUST.
Pascal M; Chant & guitare acoustique.
Noël L Contrebasse & choeurs.
10€ réservations au 0233 28 50 33 80

sam. 01/10

A 20H30 CONCERT :
LA REINE GARCON

Floé / Fabien Guidollet et **Delphine Passant**, duo et couple au féminin pluriel :
deux guitares et **deux voix** pour des chansons de libération en **apesanteur**, douces et épurées.
10€ réservations au 0233 28 50 33 80 ou musee.steenwerck@wanadoo.fr

Sam. 08/10

A 20H30 CONCERT CHANSON FRANCAISE
TROIS FOIS RIEN ET UN PEU PLUS & FAN
10€ réservations au 0233 28 50 33 80 ou musee.steenwerck@wanadoo.fr

ven. 21/10

A 20h REPAS-SPECTACLE :
CHANSON FRANCAISE / PASCAL MATOT

Plats cuisinés avec les produits des fermes de Steenwerck servi dans les cuisines, salle à manger et estaminet du Musée. Menu complet servi dans la vaisselle d'époque.
25€ avec le concert.
Places limitées, réservation au 03.28.50 33 80

Ducasse de la Croix du Bac

Vendredi 16 septembre à 20h00

Spectacle de marionnettes à la Maison du temps libre
« BOGDAN FAIT SON SHOW » *Entrée gratuite.*

Samedi 17 septembre

de 14h00 *à* 18h00

Dans la cour de l'école maternelle sur le parvis de l'église : Jeux gonflables, jeux en famille, vente de boissons et de gâteaux au profit de l'APE
(sous la surveillance et la responsabilité des parents)

à 16h00

Visite guidée de l'église Notre-Dame des Sept Douleurs
*Exposition de photos anciennes**

à 19h00

Tournoi de belote du Cercle Saint Joseph à la Maison du temps Libre

- Début des inscriptions à 18h30
- Tarif : 10€ / équipe
- Apéritif offert aux participants
- Buvette et restauration sur place

Dimanche 18 septembre *de* 7h00 à 13h00

BROCANTE

Brocante sur la place et dans
les rues de Bac Saint Maur et du Bailli Beye
1€ le mètre - Arrivée à partir de 6h00

Renseignements & Réservations :
06 61 24 86 10

à 10h30

Messe en l'Eglise Notre-Dame des Sept Douleurs
A l'issue de la cérémonie, Vin d'honneur offert par la Municipalité
L'édifice sera ouvert de 11h30 à 18h00 aux Journées du Patrimoine

à partir de 10h30

Initiation au tir à l'arc avec l'association
« Les archers Steenwerckois »

à 12h00

L'Harmonie Municipale de Steenwerck vous propose un
Concert apéritif dans le jardin de la Médiathèque

à partir de 12h00

Buffet froid dans le jardin de la Médiathèque

Tarif : 8€ adulte - 4€ enfant
Réservation souhaitée avant le 13 septembre
Buvette toute l'après-midi.

à partir de 15h00

Venez jouer à des jeux de société n tout genre avec l'association « La Tablée » dans le jardin de la médiathèque.

Il y en aura pour tous les goûts !

Durant tout le week-end de la ducasse un parking gratuit sera disponible

commune de
STEENWERCK

SPORT

LOISIRS

CULTURE

FÊTE DES ASSOCIATIONS

MUSÉE DE LA VIE RURALE

SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2022

SCÈNE OUVERTE
AUX ASSOCIATIONS
PARTICIPANTES
DE 14H À 17H30

SOCIAL

TOURISME

ENVIRONNEMENT